

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 52

Artikel: Onna pougna d'affère de sti an passa
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ONNA PUGNA D'AFFÉRE**DE STI AN PASSA**

CLLI poôro mille nô ceint onze. Ein vaitec ion que s'e laissi mettre la butse. On lo dit bin malâdo et su su quê, quand vo lliéri clli l'histoire, l'arâ verâ l'arme à gautse. Clliau z'annâie! Sant quemet lè cigare dâi toraillâre : quand ion l'e quasî fini de founim, devant que sâi tot détiend sur ralumme vito ou autre avoué... et dinse sein botsi jamé. Ein ant dza usa per lè dâmon de clliau z'annâie. Dusse ein avâi on rido mouf, onna rîde pétâie.

A-te étâ bouna clliau z'iquie que s'e botse à la miné? Onn' annâie l'e quemet onna fenna : n'e jamé tota bouna âto tota croûte, l'e on mécllion dâi dou. Et pu, cein que l'e croûte por ion, l'e bon por on autre et prau su que l'an onze l'a étâ dinse.

La fé on chet et onna chaleu de la métance; ti lén l'ant z'u dâi djeint et la Gabf l'a étâ dobedjâ de fère dâi nyâo à la quuva de sè caion po que ne passéyant pas pè l'e feinte dâi parâ de l'etrabyo. La terra l'a z'u sâi et l'e z'hommo assebin. Heureusameint que l'e veineindz l'ant bailli boune et que l'e poôro vengnolan l'ant pu fêre dinse lo contrôro de la Gabf avoué sè caion : desfere on nyâo à la quuva dau diâblio. Ah! lo vin de l'an onze! On ein vâo dèvez grand temps et vâo veni bin dâi dzein que derant quand sarant grand : « L'e étâ f'e l'annâie d'aprî clli crâno vin de l'an onze. »

L'e païsan l'ant zu assebin dâi boitne recolte : l'aveina l'e veniâte asse granta que de la salla, la salla quemet dâi berclire de favioule, l'e truffie sè couâzant quasî sein bacon, mâ, l'e de bi savâ que sant tsire.

D'ailleu, tot l'e tchê âo dzo de vouâ, l'e épouâirau : lo laci busse ein amont, lo pan rein-serrit, la tsé monte, lo prix dâi dzornâ dzefre adi mè, l'e z'haillon rebaissant pas, mâ l'erzeint baisse... a cein que diant l'e de teppa. L'appelant cein lo *reintserissement de la rya*, et paraît que l'e onna maladi dau serpeint que vint quand lâi a trau d'erdzeint pè lo mondo. Cllia guieuza de moundia! ti lè dzein ein ant que lo governemeint que l'a s'e votâ po ein eimprontâ et que, ma fai l'affère n'a pas passâ. Assebin, l'Etat fâ adi votâ po eimprontâ, ma jamé po bailli oquie âi z'életteu. N'ant pas étâ conteint.

L'an doze arreve et vu vo codre à ti bin dâi bon z'affere po sti an que vint : dâi maryâo po vootrâ felhie, dâi tsermalâre po vootrâ valet, prau pan, prau tomma et de la santé à reuindre.

MARC A LOUIS.

Jeux innocents. — Dans un salon, on se divertissait un soir au jeu bien connu des « petits papiers ».

Une des questions adressées était celle-ci :

— Quelle idée vous faites-vous d'Eve, notre première mère? Ayez la bonté de la détailler.

A quoi un jeune homme, qui n'en fait jamais d'autres, répondit :

— C'est bien simple: Eve, c'est la première venue.

Chocolat. — De plus en plus, les grandes familles aiment avoir un nègre ou un métis au nombre de leurs domestiques.

On est au dessert. D'imposants serviteurs de couleur passent de jolis petits gâteaux roses et blancs, pour manger avec les crèmes glacées.

Un domestique offre une assiette de ces gâteaux à une dame, qui les regarde, refuse, puis d'un signe se ravise.

Elle a vu, au bord de l'assiette, un seul gâteau au chocolat, dont elle raffole.

— Dimande padon, maîtresse, fait le nègre... Mais c'est mon pouce.

Parlons-nous vraiment français?

Une dame — ou une demoiselle — de chez nous, « dont la mission est d'initier les jeunes filles allemandes aux beautés de la langue française », écrit à un journal parisien pour lui demander de vouloir bien lui adresser ou tout au moins lui indiquer une comédie qu'elle puisse faire jouer à ses élèves.

Voici un fragment de sa lettre, que nous coupons dans le journal en question :

« ... Quoique je ne sois pas votre compatriote comme M^e X, je suis Suisse et je tâche de montrer aux jeunes filles allemandes les beautés de la langue française. J'espère, pourtant, que vous serez assez aimable pour examiner aussi mon vœu à moi; vous pourrez alors compter sur ma reconnaissance et sur celle de mes jeunes élèves. Comme celles-ci ont passé l'âge de pensionnaires, ce n'est pas urgent que les pièces à jouer évitent tout ce qui a rapport au flirtage ou même à l'amour; au contraire, un grain des deux ne rendrait la pièce que plus intéressante. »

Avant de vouloir en signaler les beautés aux étrangers, ne ferions-nous pas mieux, souvent, d'en apprendre bien l'usage, du français?

Nous connaissons Corneille, Racine, Molière, M^e de Sévigné, Voltaire, Rousseau, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Musset, Rostand, mais nous ne savons parler ni écrire correctement notre langue maternelle.

Les antipodes de l'amour. — Une demoiselle d'humeur un peu cascadeuse, s'étant brouillée avec son amoureux, Paul Léger, vient de confier son cœur à un employé de banque, qui se nomme également Paul.

— C'est une fille qui aime à voyager, disait l'autre jour quelqu'un, elle va d'un pôle à l'autre.

L'ÉTERNEL FÉMININ

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nos charmantes compagnes cherchent à nous disputer les rênes du plus chimérique des pouvoirs, le pouvoir politique. C'est le seul qui leur manquait. Elles le veulent aussi.

En Angleterre, en 1868, déjà, la campagne était ouverte pour l'admission de la femme au droit de suffrage et l'un des plus ardents défenseurs de cette revendication était Stuart Mill, le célèbre philosophe.

Au cours de la discussion du dernier bill de réforme, M. Stuart Mill avait essayé de trancher la question en proposant de substituer au mot « homme », désignant l'électeur, le mot « personne », s'appliquant indistinctement aux deux sexes. Cette proposition fut repoussée par le parlement, qui semblait, par ce refus, vouloir exclure les femmes du droit de vote.

Mais, les suffragettes d'alors, — comme celles d'aujourd'hui, — et leurs défenseurs ne se tinrent pas pour battus.

Peu de temps après le vote du parlement, on s'occupa de dresser de nouvelles listes électORALES et, en beaucoup d'endroits du pays, des femmes sont venues demander leur inscription, notamment à Londres et à Manchester.

A Londres, les contrôleurs des listes ont uniformément rayé les noms de femmes. On ne protesta guère.

A Manchester, en revanche, la partie était mieux organisée. Une liste formidable de 5750 noms avait été présentée à l'inscription. Les aspirantes électrices avaient naturellement pris un avocat, bien que l'une d'entre elles, une M^e Becker, ait montré qu'elle pourrait aussi bien siéger à la Chambre que les hommes.

On plaida à grand renfort de textes. On ergota plus encore. En résumé, la réclamation des 5750 femmes fut rejetée.

Elle fut alors portée devant une Cour d'appel.

C'est ici que miss Becker est intervenue. Elle a disputé le terrain pied à pied, aussi bien que le plus retors des avoués.

« Ce que nous voulons, dit-elle, c'est qu'il est bien entendu que nous faisons une classe sérieuse, et que le droit de vote a pour nous autant d'intérêt que pour les hommes. »

On peut d'ailleurs juger de la scène par le dialogue suivant.

On appelle le nom de Marie Boddy, et le contrôleur le raye.

Miss Becker, se levant : « Voudriez-vous me dire pour quel motif vous rayez le nom de Marie Boddy? »

Le Contrôleur : — Mais je présume que c'est une femme.

Miss Becker : — Vous présumez, vous présumez. En avez-vous la preuve? (On rit). Autrement, et si vous ne jugez que par le nom, je vous rappellerai qu'il n'est pas rare, chez les catholiques surtout, et particulièrement en France, de donner le nom de Marie à des garçons pour les mettre sous la protection de la Vierge. Moi, je connais une dame anglaise qui s'appelle Henri.

Le Contrôleur : — Ce n'est pas commun dans ce pays-ci. Mais si vous voulez soutenir que la personne en question n'est pas une femme, je suis prêt à recevoir votre déposition.

Miss Becker : — Je ne puis pas en répondre, mais si vous rayez indistinctement des noms par la simple raison qu'ils ont des prénoms de femmes, la règle me paraît un peu dangereuse. Je pourrais vous montrer des noms sur la liste dont il serait impossible de reconnaître le sexe par les prénoms.

Le Contrôleur : — Vous plaidez maintenant, non pour les femmes, mais pour l'autre sexe. Votre argument est qu'ainsi on pourrait exclure des hommes.

Miss Becker : — Je maintiens que la présomption n'est pas suffisante.

Ainsi se termina cette curieuse scène. Mais la question de vote des femmes ne fut pas liquidée. On en discute encore. Il semble que dans cette lutte entre le sexe « fort », défendant ses positions contre les assauts persévérauts et de plus en plus audacieux du sexe « faible », la victoire doive, en fin de compte, rester à ce dernier.

Il est à remarquer, toutefois, que parmi les adversaires du suffrage féminin, il en est beaucoup qui sont de sincères amis de la femme et qui, par leur opposition, ont la persuasion de travailler dans l'intérêt de celle-ci.

Combien d'entre ceux qui hésitent encore à accorder le droit de vote à la femme pensent comme un chroniqueur français, disant, il y a longtemps déjà :

« De même qu'on reconnaît à mille détails, à des infériorités particulières, un homme qui ne vit pas parmi les femmes, de même les peuples se ressentent du traitement qu'ils leur accordent.

» Vivre près d'elles, par elles, pour elles, c'est encore le plus sûr moyen de franchir les obstacles, de s'élever la pensée et de s'embellir; le bras n'y perd rien de la vigueur qui frappe, — et la force y prend une douceur qui l'excuse.

Le triomphe de l'égoïsme et de l'intérêt, le raccourcissement de tout horizon remontent à l'abandon de ce culte des femmes, et si la Vie a cessé d'être un banquet, c'est que l'Amour n'y a plus la place d'honneur.

Et l'opinion de ce jeune homme à qui son oncle vantait les mérites d'une femme qu'il voulait lui faire épouser.

— C'est, disait l'oncle, une nature d'élite, de l'esprit jusqu'au bout des doigts; c'est une femme de lettres, ou une femme politique, ce qui est tout un.

— Oh! fit le futur, j'aimerais mieux qu'elle fût femme de ménage.

— Elle fait admirablement les vers!

— J'aime mieux qu'elle les rince.